

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 10 septembre 2020

ACCREDITATION
D'UN SUPPLEANT
OU DELEGATAIRE
DE
L'ORDONNATEUR

N° CS2020-28

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 40
Pouvoirs : 4

L'an deux mil vingt, le dix septembre à dix-neuf heures
trente, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni
à Archamps au Centre de convention, sous la présidence
de Christian DUPESSEY, doyen d'âge,
Convocation du : 4 septembre 2020

Secrétaire de séance : Pierre-Jean CRASTES

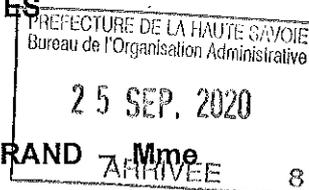
Membres présents : 41

• Délégués titulaires :

Mme Muriel BENIER – M. Hubert BERTRAND – Mme
Auréliе CHARILLON – M. Patrice DUNAND – Mme
Christine DUPENLOUP – Mme Isabelle HENNIQUAU –
M. Philippe NOUVELLE – M. Jean-François OBEZ – M.
Daniel RAPHOZ – M. Vincent SCATTOLIN – M. Yves
CHEMINAL – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian
DUPESSEY – M. Alain LETESSIER – M. Denis MAIRE –
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Christophe
ARMINJON – Mme Chrystelle BEURRIER – Mme Claire
CHUINARD – M. Joseph DEAGE – M. Cyril DEMOLIS – M.
François DEVILLE – M. Christophe SONGEON – M.
Florent BENOIT – M. Julien BOUCHET – M. Pierre-Jean
CRASTES – M. Michel MERMIN – Mme Carole VINCENT –
M. Jean-Yves BROISIN – M. Marin GAILLARD – M. Jean-
Claude GEORGET – M. Stéphane VALLI - Mme Catherine
BRUN – M. Christophe MAYET – M. Benjamin VIBERT –
M. Sébastien JAVOGUES – Mme Nadine PERINET

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Jean-Luc
SOULAT – M. Patrick BERNARD, suppléant de M. Jean-
Claude TERRIER – M. Jean-Pierre MERMIN, suppléant de
M. Philippe MONET



- Délégués représentés :

M. Patrick ANTOINE, donne pouvoir à M. Gabriel DOUBLET – M. Claude MANILLIER, donne pouvoir à M. Christophe ARMINJON – M. Yves MASSAROTTI, donne pouvoir à M. Stéphane VALLI - M. Bernard BOCCARD, donne pouvoir à M. Denis MAIRE

- Délégués excusés :

M. Patrick ANTOINE – M. Jean-Luc SOULAT – M. Claude MANILLIER – M. Jean-Claude TERRIER – M. Yves MASSAROTTI – M. Philippe MONET – M. Bernard BOCCARD

ACCREDITATION D'UN SUPPLEANT OU DELEGATAIRE DE L'ORDONNATEUR

Dans le cadre de l'installation des nouvelles instances du Pôle métropolitain du Genevois français, il convient de procéder à la nomination d'un suppléant ou d'un délégué de l'ordonnateur pour la Trésorerie.

L'accréditation d'un suppléant ou d'un délégué de l'ordonnateur s'opère par notification au comptable public assignataire d'un formulaire.

Ce formulaire est signé par l'ordonnateur accrédité auprès du comptable et par son délégué. Est jointe au formulaire d'accréditation la copie de la décision de l'ordonnateur portant délégation qui précise la liste exhaustive des compétences de l'ordonnateur, énumérées par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique que le délégué est autorisé à exercer.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE Monsieur le 1^{er} Vice-président délégué de Monsieur l'ordonnateur, Président du Pôle métropolitain ;**
- **AUTORISE Monsieur le 1^{er} Vice-président à signer les bordereaux de mandats et de titres.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 16/09/20

Publié ou notifié le 16/09/20

Le Président,
Christian DUPESSEY

